



**SUCCES DU PLACEMENT D' ACTIONS UBISOFT SOUTENU PAR LA TRES FORTE
DEMANDE D'INVESTISSEURS**

Paris, 21 mars 2018 – Ubisoft a annoncé aujourd’hui le succès de la vente de l’intégralité de la participation de 27.3% de Vivendi au capital d’Ubisoft, pour partie réalisée sous la forme d’un placement privé accéléré auprès d’investisseurs qualifiés (le « Placement ») tel qu’annoncé le 20 mars 2018.

Pour répondre à la très forte demande d’investisseurs, un témoignage du potentiel de création de valeur à long terme d’Ubisoft, le Placement a été augmenté de 1 500 000 actions, pour atteindre un total de 11 876 620 actions vendues à des investisseurs qualifiés.

Toutes les actions ont été vendues pour un prix de 66 euros par action.

En conséquence, comme annoncé par Ubisoft, le rachat d’action conduit par la société sera réduit de 1 500 000 actions, pour atteindre 7 590 909 actions rachetées, soit environ 6.8% du capital d’Ubisoft.

Le placement a été assuré par J.P. Morgan Securities plc en tant que seul coordinateur global et Chef de File Teneur de livre associé, et par Crédit Agricole CIB en tant que Chef de File Teneur de livre associé.

Contact

Communication financière

Jean-Benoît Roquette
Directeur de la Communication Financière
+ 33 1 48 18 52 39
Jean-benoit.roquette@ubisoft.com

Relations Presse

Emmanuel Carré
Attaché de Presse
+ 33 1 48 18 50 91
Emmanuel.carre@ubisoft.com

À propos d’Ubisoft

Ubisoft figure parmi les leaders mondiaux de la création, édition et distribution de jeux vidéo et de services interactifs. Le groupe possède un riche portefeuille de marques de renommée internationale telles que Assassin’s Creed, Just Dance, Rayman, Far Cry, Watch Dogs ou encore la série de jeux vidéo Tom Clancy. Les équipes d’Ubisoft, à travers son réseau mondial de studios et de filiales de distribution, s’engagent à offrir aux joueurs des expériences de jeu originales et inoubliables sur l’ensemble des plateformes populaires, dont les consoles, mobiles, tablettes et PC. Pour l’exercice 2016-17, le CA d’Ubisoft s’est élevé à 1 460 millions d’euros. Pour plus d’informations, rendez-vous sur: www.ubisoftgroup.com

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS

Avertissement

Ce communiqué a une valeur exclusivement informative et ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat d'actions et l'offre des actions Ubisoft par Vivendi ne constitue pas une opération par offre au public dans un quelconque pays, y compris en France.

Ce communiqué n'est destiné à être communiqué directement ou indirectement au Royaume-Uni qu'à (i) des investisseurs professionnels entrant dans le champ d'application de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (le "FSMA") ou (ii) des "high net worth entities" et autres personnes susceptibles d'en être légalement les destinataires entrant dans le champ d'application de l'article 49(2)(a) à (d) du FSMA (ensemble avec les personnes visées au (i), les "personnes habilitées"), à l'exclusion de toute autre personne.

Les titres visés par le présent communiqué n'ont fait, ni ne feront l'objet d'un enregistrement aux Etats-Unis en vertu du U.S. Securities Act de 1933 (le "Securities Act"). Lesdits titres ne sauraient être offerts ou vendus aux Etats-Unis en l'absence d'un tel enregistrement ou d'une exemption d'enregistrement en vertu du Securities Act. Aucune offre publique desdits titres ne sera faite aux Etats-Unis dans le cadre de la présente opération.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse est interdite dans tout pays où une telle diffusion, publication ou distribution serait effectuée en violation des lois ou règlements applicables. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon.